

CV enseignant-chercheur

Prénom et nom : Valérie Lacoste-Mary

Date et lieu de naissance : 31 mars 1964 à Marmande

Titre(s) universitaire(s) : Doctorat droit privé et sciences criminelles, HDR

Grade : MDC

Coordonnées professionnelles : Bureau C203 05-56-84-85-69 (institut du travail) ;
valerie.lacoste-mary@u-bordeaux4.fr

Thèmes principaux de recherche : L'état de santé du salarié, la mobilité du salarié

Spécialité(s) : travail ; droit social international

Matières enseignées : introduction au droit ; droit social international ; droit du travail

Responsabilité(s) administrative(s) ou pédagogique(s) à l'Université :

- ✉ Administratrice provisoire de l'Institut du travail de Bordeaux de septembre 2024 à février 2025
- ✉ Directrice de l'Institut du travail de Bordeaux de 2012 - septembre 2021
- ✉ Directrice de la publication de la lettre de l'institut du travail de 2012 à 2021
- ✉ Direction de mémoire et de thèse ;
- ✉ Membre du Centre de droit Comparé du Travail et de la sécurité sociale (comptrasec), UMR CNRS 5114 ;
- ✉ Membre de l'Institut du travail de Bordeaux ;
- ✉ Membre du comité de sélection en vue du recrutement des MDC.
- ✉ Membre de la section de droit privé
- ✉ Membre du bureau de la Conférence des directeurs des instituts du travail

Participation aux colloques et organisation administrative et/ou scientifique des colloques :

1. La recodification du Code du travail, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2008),
2. La souffrance au travail, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2009)
3. Les négociations dans l'entreprise, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2010)
4. Les nouveaux défis du contrat de travail, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2011)
5. Les acteurs de la santé et de la sécurité. Rôles d'aujourd'hui et de demain, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2012)
6. Le salarié entre rupture choisie et rupture choisie ? Interrogations sur des ruptures du contrat de travail, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2013).
7. Les réformes de la représentation du personnel : esquisses ou œuvres achevées ? Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux, (2014)
8. Préjudices et indemnisation du droit social, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2015)
9. Droits fondamentaux et contentieux social, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2016)

10. L'accord collectif après la loi El Khomri, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2017)
11. Les périmètres d'application du droit du travail, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux, (2018)
12. "Permanence et transformations du contrat de travail, leçon de darwinisme juridique?" Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2019)
13. La liberté syndicale : Crise ou transformations ?, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2019)
14. Les experts du Comité social et économique, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2022)
15. Les négociations sur le CSE, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux (2023)
16. Depuis Maastricht, 30 ans d'Europe sociale. La Cour de justice et le droit social de l'Union européenne, Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux, (2024)

Organisation de cycles de conférences : **Les forums de l'Institut du travail**

Membre de jury de thèse :

- Patty Kalay Kisala, « Le droit congolais du travail à l'épreuve de la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail », Bordeaux, 2016 Sous la direction de Philippe Auvergnon.
- Yao Séverin Dje, « Le sort des travailleurs face aux difficultés de l'entreprise en droit ivoirien à la lumière du droit français » Bordeaux, 2017 sous la direction de Philippe Auvergnon.
- Léa Dumont-Hicaubert Dumont-Hicaubert, « La conciliation entre la protection des droits des travailleurs et la promotion des libertés économiques », Bayonne, 2020 sous la direction de Fabrice Riem.
- Aubin Mabenza, « Contribution à une réflexion sur les fonctions du juge francophone à partir du contentieux des litiges individuels du travail », Bordeaux, 21 décembre 2020, sous la direction de Philippe Auvergnon.

Direction de thèse :

- Gautier Makoutodé , Réflexions sur les voies de régionalisation du droit du travail en Afrique subsaharienne francophone, thèse en cours.

Direction de mémoires :

- *Dans les masters 1 et 2 en droit du travail*
- *Dans le DU handicap droit et société*

Enseignements à l'étranger dans le cadre de conventions interuniversitaires à Casablanca (Maroc) et à Bucarest (Roumanie).

Montage d'un DU Santé et sécurité au Maroc dans le cadre d'une convention avec l'institut du travail de Bordeaux

PUBLICATIONS

OUVRAGES

Lacoste-Mary V. et I. Politis, *Introduction au droit*, Paris, Ellipses, 3ème éd., Paris 2016

Lacoste-Mary V. et I. Politis, *Introduction au droit*, Paris, Ellipses, 2ème éd., Paris 2009

Lacoste-Mary V. et I. Politis, *Introduction au droit*, Paris, Ellipses, 1ère éd., Paris 2007

Droit social international, Paris, Ellipses 1ère éd., Paris, 2007

Rapport de recherche en collaboration avec I. Daugareilh et P. Iriart, « En jeux et mutations de la négociation collective : analyse des 35 heures en Aquitaine », coll. CNRS/COMPATRASEC, 2003.

Contrat de recherche Comptrasec-CNAF (dir. M. BADEL), « La référence au lien familial pour l'accès aux droits sociaux », (1999-2002)

Contrat de travail et dynamique de l'entreprise, Thèse soutenue le 20 janvier 1994, Bordeaux I, sous la Direction du Professeur Jean-Pierre Laborde

OUVRAGES COLLECTIFS

- « Droit du travail et travail des femmes en France : une égalité en trompe-l'œil », in *Le travail des femmes. Inégalités, défis et perspectives dans neuf pays du monde*, sous la direction Carmela Maltone, Presses universitaires de Saint-Etienne (PUSE), 2024.
- « De la violence dans le licenciement. L'exemple du licenciement pour motif personnel. », *Violences et relations de travail. Approches de droits français, étrangers et international*, PUB (*A paraître*) Ph. Auvergnon, et B Lavaud-Legendre (Dir.) (Dir.), 2022.
- « L'espace du dialogue social en France », in Ph. Auvergnon et Ch. Kénoukon (Dir.) (Dir.), *Dialogue social dans les pays de l'espace OHADA et ailleurs dans le monde : la part du droit*, L'Harmattan, 2018, pp. 389-402.
- « Contrat de travail et projet de l'entreprise. Vingt ans après » (1994-2014) in *Des liens et des droits : Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Laborde*, Dalloz 2015, P. 385.
- « La multiplication des acteurs et des procédures de la négociation collective sur la durée du travail », p. 73 in *Leçons d'une réduction de la durée du travail*, I. Daugareilh et P. Iriart (Dir.) (Dir.), Maisons des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac 2004.

ARTICLES :

2022

- *La reconnaissance du droit aux prestations chômage des employées de maison espagnoles*, Dr. Ouvrier septembre 2022, p. 2
- *La législation sur la durée du travail : loi de police ... ou pas ? note sous Soc. 8 décembre 2021, n°20-14.178, Dr. Soc. 2022. p.162*

2021

- *Des précisions sur l'interprétation de l'article 8§1 du règlement Rome I*, Dr. Soc. n°12, p. 980
- *Finally il n'y a pas si loin de la coupe aux lèvres*, Dr. Soc. 2021 n°11 p. 924
- En collaboration avec S. Tournaux, *Le devenir professionnel du salarié frappé d'incapacité de travail*, le Dr. ouvrier 202, n°873, pp. 280-286

2020

- *Des mains inutiles aux mains d'or : pour une refonte de la procédure de reconnaissance de l'inaptitude sur le poste de travail*, RDSS 2020, n°6.

2018

- *L'espace du dialogue social en France*, in Ph. Auvergnon et Ch. Kénoukon (dir.), *Dialogue social dans les pays de l'espace OHADA et ailleurs dans le monde : la part du droit*, Ed. L'Harmattan Paris 2018, pp. 389-402

2017

- *La place des instituts du travail dans la formation prud'homale : contribution à la construction d'une université ouverte*, en collaboration avec N. Maggi-Germain, Dr. soc. 2017, n°7/8, pp. 584-598.

2016

- *L'articulation de la vie professionnelle et la vie personnelle en droit français* in *Relations individuelles de travail et fait familial. Approches nationales et comparées autour de la Méditerranée*, P.U.B, Pessac, 2016.

2011

- *Les conditions d'attribution des indemnités journalières : état des lieux*, RDSS 4/2011, pp. 692-704.
- *La mise à l'écart de la loi française et l'obligation de reclassement du salarié détaché dans une filiale étrangère : finalisation d'un revirement*, Dr. Ouvrier 2011, pp. 480-484.

2010

- *La négociation de la mobilité sous contrôle du juge*, Dr. Ouvrier, juin 2010, pp. 301-306.

2009

- *Mobilité internationale, dernier lieu habituel de travail et désignation du tribunal compétent*, Dr. Ouvrier 2009, p. 365-369.
- *Le nouveau règlement communautaire « Rome I » et les règles de conflit de lois relatives au contrat de travail international*, Dr. Ouvrier 2009, pp. 70-73.

2008

- *Atterrissage forcé sur le droit français (le juge français et le contrat de travail international)*, Dr. Ouvrier 2008, pp. 247-249.

2004

- *De nouveaux acteurs ...des procédures adaptées ?*, in Leçons d'une réduction de la durée du travail, MSHA, Pessac 2004.

2003

- *La référence au lien familial dans l'accès aux droits sociaux*, in Recherches et prévisions, Famille et droit social, septembre 2003, p. 25.

1997

- *Essai d'une théorie générale du droit de visite en droit civil*, Revue de recherche juridique, Droit prospectif, 1997-3, p. 957

NOTES DE JURISPRUDENCE**2024**

- *Le droit au recours effectif au soutien des travailleurs à durée déterminée en l'absence d'effet direct de la directive*, Lexbase 3 avril 2024

2023

- *Cadrage-débordement ou comment la Cour de cassation met le droit français des congés payés en conformité avec le droit européen À propos des arrêts du 13 septembre 2023*, Dr. ouvrier décembre 2023, n°904 pp. 639-643

2021

- *L'astreinte à la lumière de la directive n° 2003/88/CE ou la jurisprudence du trébuchet*, (CJUE, 9 mars 2021, aff. C-344/19, D. J. c/ Radiotelevizija Slovenija, et CJUE, 9 mars 2021, aff. C-580/19, R. J. c/ Stadt Offenbach am Main), Dr. soc. 2021, p.715

2019

- *Le temps, le temps, le temps et rien d'autre... À propos de la décision du comité européen des droits sociaux sur l'aménagement du temps de travail sur une période pouvant aller jusqu'à 3 ans.*, Droit ouvrier 2019, p.516.
- *Reconnaissance du droit à congé comme droit fondamental de l'UE : la fin du feuilleton du droit à congés payés ?* Droit Ouvrier avril 2019, pp. 258-262.

2017

- *Quand la Cour de justice rappelle sa jurisprudence sur le droit aux congés et que le législateur français fait la source oreille*, Chroniques de droit social international et européen, mars 2017, p.200 Droit. Ouvrier 2017
- *La détermination du tribunal compétent du personnel navigant- contribution à l'interprétation autonome du lieu d'exécution du contrat de travail*, Droit. soc. Décembre 2017, p. 1085

2015

- *Les congés de parentalité à l'épreuve de la Cour de justice*, Dr. ouvrier 2015, P.311.

2016

- *Règles de conflit de juridictions et succession de CDD*, Soc. 28 septembre 2016, pourvoi n° 15-17288, Droit. soc. 2016 n°11

2014

- Note sous CJUE 12 septembre 2013, Anton Schelcker c./Melitta Josefa Boader, C-64/12, Dr. Ouvrier 2014 p. 432
- Note sous CJUE, ordonnance 13 juin 2013, Bianca Brandes c/Land Niedersachsen C-415/12, Dr. Ouvrier 2014, p. 434.

2013

- Note sous CJUE, 18 octobre 2012, C-302/11 à 305/11 Rosanna Valenza, Dr. Ouvrier 2013, p. 567
- Note sous CJUE 21 février 2013, aff. C-46/12 M.N c/Styrelsen, Dr. Ouvrier 2013, p. 568
- Note sous CJUE 21 février 2013, aff. C-619/11 Patricia Dumont de Chassart c/Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés (ONAFTS), Dr. Ouvrier 2013 p. 570-571
- Note sous CJUE 19 février 2013 réq. n°38285 Garcia Mateos c./Espagne, dr. Ouvrier 2013 p. 571-572
- *Sur les obligations incombant aux assurés sociaux en cas de versement en espèces*, note sous Civ. 2^{ème} 20 septembre 2012 n°11-19.181, RDSS, 2013 n°2, pp. 312-316.
- *Du bon usage des CDD, rappel en demi-teinte de quelques principes de stabilité de l'emploi*, note sous CJUE 8 mars 2012, aff. C-251/11, Huet c./ Université de Bretagne Occidentale, Dr. Ouvrier 2013, pp. 57
- *Les discriminations à l'embauche ou les difficultés de la charge de la preuve*, note sous CJUE 19 avril 2012, aff. C-415/10, Galina Meister c./ Speech Design Carrier Systems GmbH, Dr. Ouvrier 2013, p. 60.
- *La discrimination en raison de l'âge*, note sous CJUE 5 juillet 2012, aff. C-141/11, Tosten Hornfeldt c./Posten Meddenlande AB, Dr. Ouvrier 2013, p. 62.

2012

- *Les limites de la liberté d'expression des syndicats*, note sous CEDH 12 septembre 2011, Palomino Sanchez et A. contre Espagne et CEDH 6 octobre 2011, Vellutini et Michel, Dr. Ouvrier 2012, p. 381

2011

- *La CJUE et la loi applicable au contrat de travail*, note sous CJUE 15 mars 2011, Heiko Koelzsch contre État du Grand-Duché de Luxembourg, Revue de Droit du travail 9/2011, pp. 531-532.
- *La mise à l'écart de la loi française et l'obligation de reclassement du salarié détaché dans une filiale étrangère : finalisation d'un revirement*, note sous Cass. soc., 30 mars 2011, sté Guy Demarle c/Belloncle (pourvoi N)09-70306), Dr. Ouvrier 2011, p. 1.
- *L'attraction de la loi du lieu d'exécution dans la relation de travail internationale*, note sous Cass. Soc. 29 septembre 2010, CGS contre Beringer Dr. Ouvrier 2011, p. 123.

2010

- *La procédure de contestation de la décision du médecin du travail*, note sous Cass. Soc., 16 septembre 2009, Dr. Ouvrier 2010, p. 46.
- *L'interdiction des clauses attributives de juridiction dans le contrat de travail : l'impossible ouverture de la Chambre sociale*, note sous Cass. Soc. 29 septembre 2010, Dr. Ouvrier 2010, p. 665

2008

- *Le point sur la rupture du contrat de travail des étrangers en situation irrégulière de travail*, note sous Soc. 13 novembre 2008, Dr. ouvrier 2009, p. 300.
- Note sous Cass. soc. 1^{er} avril 2008, Systems 21 contre Mimouni, Dr. Ouvrier 2008, p. 438-440.

2007

- Note sous Cass. soc. 19 juin 2007 Aspocomp c/Guérin, Dr. Ouvrier 11/2007, p. 522-525.

2005

- Note sous Cass. soc. 26 janvier 2005, Fié c/ Sté continentale Service, Dr. Ouvrier 09/2005, p. 381-386.

PARTICIPATIONS A COLLOQUE

- *La rupture du contrat de travail du salarié inapte*, Inaptitude au travail Regards croisés, Bordeaux, 20 septembre 2024
- « *Contrat de travail international et pluralités* », Contrat de travail international et pluralités, Montpellier 2022
- « *Les travailleurs détachés, au risque du dumping social ?* », Bordeaux, Université d'été CRDEI – journée du 19 septembre 2018, La mobilité intra-européenne, un risque ?
- « *Les relations individuelles à l'épreuve des ordonnances* », 2018, Bordeaux

- « *Droit du travail et travail des femmes en France : une égalité en trompe-l'œil* », Le travail des femmes dans le monde au tournant du XXI^e siècle. État des lieux, Bordeaux, 20 octobre 2017
- « *Les négociations dans l'entreprise* », Bordeaux mars 2016
- « *Présentation du droit français du dialogue social* », Enjeux et réalités du dialogue social dans les pays de l'espace de OHADA : la part du droit », Cotonou décembre 2015.
- « *L'articulation de la vie professionnelle et la vie personnelle en droit français* », Droit du travail et fait familial, Bordeaux comptrasec UMR 5114 les 5 et 6 juin 2014
-

LETTRES ELECTRONIQUES

1. *Le point de départ de la rupture du contrat de travail*, note sous Soc. 14 octobre 2009, n°08-44.052, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux février 2010.
2. Une clause du règlement de copropriété comme garantie de fond du licenciement, note sous Cass. ass. Plén. 5 mars 2010 Synd. Des copropriétaires Les Jardins de France c/ M. B et a. n°08-42.843 et 08-42844, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux avril 2010.
3. *L'indemnisation des conseillers prud'hommes : l'article 3 du décret n°2008-560*, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux mai 2010.
4. *Notes sur le rapport Richard sur « le renforcement et la légitimité de l'institution prud'homale : quelle forme de désignation des conseillers prud'hommes ? »*, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux juillet 2010.
5. *Accident du travail, transaction*, Note sous Cass. soc. 13 juillet 2010, n°09-40984. Me X c./ Société Comanet, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux octobre 2010.
6. *Congés maternité - Parlement européen, séance plénière, rapport du 20 octobre 2010*, présentation, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux octobre 2010.
7. *Arrêts de travail et activités autorisées : une nouvelle restriction de la 2^e chambre civile*, note sous Soc. 9 décembre 2010 n°09-16.140, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux janvier 2011.
8. *L'astreinte à domicile et le logement de fonction*, note sous Cass. soc., 9 novembre 2010, Société Gaz de Strasbourg c./ Xavier Lebeau, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux février 2011
9. *Le refus possible d'une offre de reclassement à la suite d'un avis d'inaptitude*, note sous Cass. soc., 30 novembre 2010, M. X. c./ Société Jocaveil et fils, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux février 2011.

10. Hiérarchie des normes, application de la loi dans le temps et accords de branche
Cass. Soc., 9 mars 2011, n°09Cass. Soc., 9 mars 2011, n°09Cass. Soc., 9 mars 2011,
n°09Cass. Soc., 9 mars 2011, n°09---69647, FS+P+B+R69647, FS+P+B+R69647,
FS+P+B+R69, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux avril 2011.
11. *Résiliation judiciaire et indemnité de préavis, note sous Soc. 28 avril 2011 n°09-70.708 et
n°09-40.840 Sté Areste informatique C ; AP*, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux
juin 2011.
12. *Prise d'acte et violence : la nécessaire requalification en licenciement sans cause réelle et sérieuse*,
obs. sous Soc. 8 juin 2011, pourvoi n°10.15-493, La lettre de l'institut du travail de
Bordeaux, octobre 2011.
13. *La prise d'acte et la demande de rappel de paiement d'heures supplémentaires : danger !*, obs.
sous Soc. 8 juin 2011 n°09-43.208, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux,
octobre 2011.
14. *La liberté d'expression à l'épreuve des juges, obs. sous Soc. 21 septembre 2011 et CEDH 12
septembre 2011 req n°28955/06*, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux janvier 2012.
15. *Un rappel de la Cour de cassation : la compétence des conseils de prud'hommes est d'ordre public*,
note sous 30 novembre 2011 n°11-12.908, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux
février 2012.
16. *Sur la volonté claire et non équivoque de démissionner*, note sous Soc. 7 mars 2012 Sté Gad
c/M. D et a. pourvoi n°09-73.050, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux avril
2012.
17. *Fichiers informatiques à caractère personnel et pouvoir de contrôle de l'employeur*, note sous
10 mai 2012 Sté nouvelle communication téléphonique c/ M.G et Pôle emploi, n°11-
13.884, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux juin 2012.
18. *Tel est pris qui croyais prendre : un rappel utile du principe de loyauté de la preuve*, note sous
Soc. 4 juillet 2012 n°11.30-266, Lettre de l'institut du travail de Bordeaux novembre
2012
19. *Le temps c'est de l'argent ! La lutte pour la compensation des temps d'habillage et de
déshabillage*, note sous Soc. 11 juillet 2012 n°11.21.192 La lettre de l'institut du travail
de Bordeaux décembre 2012.
20. *La recherche du tribunal compétent dans le cadre d'un contentieux international. L'application
du droit communautaire par la Chambre sociale*, note sous 12 décembre 2012 n°11.27.302,
la lettre de l'institut du travail de Bordeaux février 2013.

21. *L'affaire Babyloop : un recul de la laïcité ?* Note sous Soc. 13 mars 2013 n°11-28.845 F. C/ Assoc. Babyloop et Soc. 19 mars 2013, Mme X c/ CPAM Seine-Saint-Denis, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux avril 2013.
22. *Une prise d'acte et une réintégration : l'articulation impossible*, note sous Soc. 29 mai 2013 Sté Clinique Saint-Jean n°12.15-974, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux juillet 2013.
23. *A propos de la lettre de notification du licenciement : un rappel à l'ordre de la Chambre sociale*, note sous Soc. 15 octobre 2013, n°11-18977 et Soc. 23 octobre 2013 n°12.12-700, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux novembre 2013.
24. *Note sous Soc. 20 novembre 2013, Association des pompiers sans frontières, (A propos du régime du CDD)*, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux décembre 2013.
25. *La clause de mobilité dans le transport ferroviaire*, note sous Soc. 9 juillet 2014, n°13-11906 et 13-11908, Sté Euro Cargo Rail, La lettre de l'institut du travail de Bordeaux, octobre 2014
26. *Le centre des intérêts du salarié et la détermination du lieu de travail*, note sous Soc. 3 mars 2015, n°13-24.194, AJIT, juin 2015.
27. *Confusions et châtements : le détachement et la mise à disposition des travailleurs dans le cadre de la prestation de services*, *Journal d'Actualité du Droit International et Européen*, (JADE), 1^{er} octobre 2015
28. *Le reçu pour solde de tout compte : salarié prends garde à toi !* note sous Soc. 4 novembre 2015 S. C/ Sté Gémy Côte d'Azur n°14-10.357, AJIT janvier 2016
29. *Le droit des congés payés ou la technique du puzzle*, note sous Soc. 22 juin 2016 n°15-20.111 ; FS+P+B+R+I, AJIT septembre 2016.
30. *Une baisse de l'intensité de l'obligation de reclassement en matière d'inaptitude*, note sous Soc. 8 février 2017 n°15-22.964, AJIT mai 2017.
31. *C'est quand les vacances ? A propos de la question du report des congés non pris*. Soc. 21 septembre 2017, pourvoi n° 16-24022, AJIT, novembre 2017
32. *Licenciement d'un représentant du personnel : conséquences du délai excessif entre la saisine de l'administration du travail et le prononcé de la mise à pied conservatoire. A propos de l'arrêt de la Chambre sociale du 4 juillet 2018 n°16-26.860*, AJIT septembre 2018.
33. *Faute avouée ... est parfois effacée*, note sous Soc. 20 septembre 2018 n°16-26.482, AJIT novembre 2018
34. *Le principe de non-discrimination et le régime des contrats à terme. Nouvelle interrogation sur l'indemnisation de la rupture des contrats à terme*, *Journal d'Actualité du Droit International et européen (JADE)*, 5 octobre 2018 Lettre n°13

35. *Le droit à congé est un droit fondamental de l'Union européenne. CJUE 6 novembre 2018 StadtWuppertal C/ Maria Bauer aff. C-569/16 et 6 novembre 2018 V. Willmeroth, C-570/16, AJIT mars 2019.*
36. *La procédure de révision du règlement intérieur : pas de consultation des institutons représentatives du personnel en cas d'injonction de l'employeur, Soc. 26 juin 2019, n°18-11.230, AJIT septembre 2019*
37. *Inaptitude et poste de reclassement : proposer un CDD sous peine de défaut de reclassement. Note sous Soc. 4 septembre 2019 n°18-18.169, AJIT novembre 2019*
38. *Sur l'articulation des congés spéciaux et des congés annuels, note sous CJUE FETICO, FESMC-UGT, CCOO C/Grupo de Empresas DIA SA ; Twins Alimentacion SA, Aff. C 588/18 du 4 juin 2020, AJIT septembre 2020*
39. *La sanction du licenciement vexatoire note sous Soc 16 décembre 2020 (pourvoi n° 18-23.966), Société Altercafé, AJIT janvier 2021.*
40. *Sur la route ou les difficiles conditions de rémunération des chauffeurs routiers internationaux, note sous CJUE 8 juillet 2021, aff. C-428/19, OL, PM, RO C/ Rapidsped Fuvarozasi es Szallitmanyozasi, AJIT septembre 2021.*
41. *L'alignement de la jurisprudence française en matière d'indemnité de congés payés du salarié illégalement licencié. Note sur un revirement de jurisprudence, sous Soc. 1 décembre 2021, 19-24.766 19-25.812 19-26.269, publié au bulletin, AJIT janvier 2022.*
42. *Dispense de reclassement pour l'employeur d'un salarié inapte et consultation du CSE : une réponse attendue la Cour de cassation, note sous Soc. 8 juin 2022 n°20-22.500(FS-P), AJIT Septembre 2022.*
43. *« On ne se bat pas dans l'espoir du succès. Non, non, c'est bien plus beau lorsque c'est inutile ». Quelques observations à propos de la décision du Comité européen des droits sociaux condamnant le barème Macron (CEDS 26 septembre 2022), AJIT*
44. *Le reclassement et l'inaptitude du salarié : un histoire sans fin à propos des arrêts de la chambre sociale du 21 juin 2023, 21-24.276 et du 5 juillet 2023, 22-10.158, AJIT septembre 2023*
45. *Le client mystère, enquête sur une pratique. Note sous Soc. 6 septembre 2023, n°22-13.783, AJIT, novembre 2023*
46. *Précisions sur la portée de la présomption de l'article L.1226-12 du Code du travail en matière d'inaptitude. Commentaire de l'arrêt de la Cour de cassation du 4 septembre 2024, n° 22-24.005, Société Eiffage énergie système, AJIT, novembre 2024*

